

Fiche 3D : Consignes aux personnes désignées – Systèmes d’alarme incendie à signal double

Lors du déclenchement du premier signal (préalarme ou alerte)

1. Rendez-vous sur les lieux de l’alerte afin de valider le fondement.
2. En cas d’alarme fondée, informez le responsable en service afin qu’il déclenche l’alarme ou actionnez directement une station manuelle en utilisant la clé.
3. S’il s’agit d’une **alarme non fondée (fausse alarme)** :
 - communiquez avec le responsable;
 - avisez et rassurez les occupants;
 - attendez les directives et effectuez la procédure de réintégration si nécessaire.
4. La personne désignée peut, en tout temps, déclencher le système d’alarme incendie à l’aide de la clé et d’une station manuelle si elle constate l’incendie.

Lors du déclenchement du deuxième signal (alarme)

5. Si possible, isolez le feu en fermant la porte de la pièce où il s’est déclaré, sans mettre votre vie en danger.
6. Assurez-vous que les occupants évacuent dans l’ordre conformément à la stratégie d’évacuation établie avec le service incendie.
7. Procédez immédiatement à une visite méthodique des locaux sous votre responsabilité pour vous assurer qu’ils ont été évacués.
8. Identifiez les locaux qui ont été évacués.
9. Communiquez au responsable la progression de l’évacuation, ainsi que toute problématique rencontrée.
10. Quittez les lieux après vous êtes assuré que tous les occupants les ont quittés et refermez toutes les portes derrière vous.
11. Rejoignez votre groupe au point de rassemblement et faites le décompte des personnes évacuées.
12. Faites un rapport au responsable.
13. Effectuez une surveillance afin que personne ne tente de réintégrer le bâtiment avant autorisation du service incendie.

Autres consignes

- Le personnel de cuisine doit s’assurer que l’alimentation des appareils de cuisson est interrompue.
- Une attention particulière doit être accordée aux cages d’escaliers afin d’éviter des encombrements et de permettre une évacuation fluide.